



CONSEIL — 236^e SESSION

NEUVIÈME SÉANCE

(SALLE DU CONSEIL, VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025, 10 HEURES)

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE PUBLIQUE

Nomination à la présidence de la Commission de navigation aérienne (ANC)

1. Le Conseil est saisi de la note C-WP/15767, dans laquelle est présentée la candidature de M. Frédéric Fachinan à la présidence de la Commission de navigation aérienne (ANC).

2. Compte tenu de la candidature unique pour le poste, le Conseil décide à l'unanimité de déroger aux dispositions du paragraphe 1 de l'appendice D du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559/11) relatives à la nomination au scrutin secret à la présidence de la Commission de navigation aérienne. Ainsi, en application de l'article 56 de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* et de la règle 16, alinéa c), du *Règlement intérieur du Conseil*, le Conseil accepte la proposition du Président du Conseil de nommer M. Frédéric Fachinan Président de l'ANC pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026.

Adieux à M. Junrong Liang, Président sortant de l'ANC

3. Le Président du Conseil fait ses adieux à M. Junrong Liang, le remercie d'avoir resserré les liens entre la Commission de navigation aérienne et le Conseil durant ses deux mandats consécutifs à la présidence de l'ANC, et met en lumière les avancées positives réalisées dans le travail technique de l'Organisation durant la présidence de M. Liang.

Programmes des travaux du Conseil et de ses comités pour la 237^e session

4. Le Conseil examine ce point en se fondant sur la note C-WP/15764, qui présente les programmes des travaux du Conseil et de ses comités pour la 237^e session. Le Conseil est aussi saisi d'un rapport verbal du Comité de la gouvernance (COG) sur la question.

5. Après examen, le Conseil :

- a) approuve les programmes des travaux du Conseil et de ses comités pour la 237^e session qui figurent dans la note C-WP/15764, et qui ont été modifiés par le COG et présentés dans son rapport verbal, tout en rappelant que les dates des phases Conseil et comités seraient modifiées comme suit conformément au programme révisé des réunions (voir le résumé C-DEC 236/8) :

- i. Phase comités : du 26 au 30 janvier 2026 et du 9 au 20 février 2026 ;
 - ii. Phase Conseil : du 23 mars au 2 avril 2026 ;
- b) approuve la liste des séances d'information informelles proposées, modifiée par le COG et figurant dans l'appendice A du rapport verbal du COG ;
- c) prend note de la liste des points proposés à titre d'information, telle qu'elle figure dans l'appendice B du rapport verbal du COG.

Adieux à des représentants au Conseil

6. Le Conseil fait ses adieux aux Représentants de l'Australie (M. Ross Adams), du Qatar (M. Essa Al-Malki) et du Royaume-Uni (M. Andrew O'Henley).
7. Le Conseil fait aussi ses adieux au Représentant suppléant de la République de Corée (M. Sangheon Lee).

Hommages au Président du Conseil

8. Le Conseil, accompagné du Secrétaire général, fait ses adieux au Président du Conseil, M. Salvatore Sciacchitano, avant la fin de son mandat le 31 décembre 2025. Ce faisant, le Conseil exprime sa profonde reconnaissance à travers de nombreux témoignages qui font état de son service dévoué.
9. Agissant suite à la proposition faite par le Doyen du Conseil, le Représentant du Mexique, visant à conférer au Président Sciacchitano le titre d'« Ambassadeur de bonne volonté à vie de l'OACI », le Président du Conseil demande à la Représentante de Singapour, en sa qualité de Première Vice-Présidente du Conseil, de présider ce segment de la séance, étant donné que la question le concerne lui-même.
10. Après examen, le Conseil :
- a) prend note des hommages rendus par les membres du Conseil au Président Sciacchitano pour son leadership exceptionnel au cours de ses deux mandats de trois ans, y compris lors de périodes difficiles comme durant la pandémie mondiale sans précédent de COVID-19, ainsi que pour ses contributions remarquables à la modernisation de l'OACI et à l'avancement de l'aviation civile internationale, notamment à travers le Plan stratégique à long terme pour 2050 et l'objectif ambitieux à long terme de zéro émission nette de carbone d'ici 2050, et, à cet égard, convient à l'unanimité, par acclamation, de conférer au Président Sciacchitano le titre d'« Ambassadeur de bonne volonté à vie de l'OACI » ;
 - b) approuve l'élaboration d'une citation par les trois Vice-Présidents et le futur Président, sur la base des hommages rendus, à soumettre à l'approbation du Conseil par procédure écrite conformément à l'appendice J du Règlement intérieur du Conseil. La citation approuvée sera ensuite reproduite et présentée au Président Sciacchitano en temps voulu¹.
11. Le Conseil exprime également ses remerciements particuliers à Mme Anna Maria Sciacchitano, en reconnaissance de son soutien indéfectible au Président du Conseil et de ses contributions inestimables à la communauté de l'OACI en tant que Présidente de l'Association des conjoints et conjointes de diplomates de l'OACI.

¹ La citation doit être jointe au présent résumé des décisions, après approbation par procédure écrite conformément à l'appendice J, sans préjudice du recours à cette procédure.

Déclaration solennelle du futur Président et cérémonie du marteau

12. Prenant place aux côtés du Président du Conseil, le futur Président, M. Toshiyuki Onuma, prononce ensuite la déclaration solennelle suivante :

« Je m'engage solennellement à exercer en toute loyauté, discrétion et bonne conscience les fonctions qui m'ont été confiées en tant que Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ; d'exercer ces fonctions au mieux de mes capacités et d'agir, dans le cadre de mes fonctions officielles, uniquement dans l'intérêt de l'Organisation ; de respecter les règles établies par l'Organisation ; de ne divulguer, pendant la durée de mon mandat au sein de l'Organisation ou après ma cessation de service, aucune information à caractère confidentiel ; et de ne pas tenter d'obtenir ni d'accepter de recevoir, d'un gouvernement ou de toute autre autorité externe à l'OACI, des instructions concernant l'exercice de mes responsabilités officielles. »

13. Le Président du Conseil se tourne alors pour passer le marteau de Président au futur Président et, ce faisant, explique la signification symbolique et historique du marteau pour le Conseil et l'Organisation. Il exprime enfin toute sa conviction sur les capacités du futur Président à diriger le Conseil avec vision et intégrité au cours de la prochaine période triennale.

14. Le futur Président remercie de nouveau le Conseil de lui avoir fait l'honneur de l'élire au poste de Président du Conseil et témoigne une fois de plus de son engagement à avoir une écoute active, à encourager la collaboration et à favoriser le consensus.

15. Le Président du Conseil et le futur Président clôturent la réunion ensemble, partageant le dernier coup de marteau de la 236^e session.

16. Il est entendu qu'immédiatement après la levée de la séance, le Conseil sera invité à l'inauguration du portrait du Président du Conseil dans l'antichambre du Conseil, suivie d'un vin d'honneur.

Questions diverses

Points d'information examinés par les comités du Conseil

17. Le Conseil note, sur la base des résumés des délibérations publiés pendant la session en cours, que les organes auxiliaires du Conseil ont examiné les points d'information ci-après et qu'aucune suite n'est attendue les concernant :

- *Plan opérationnel de la Direction du renforcement des capacités et de la mise en œuvre pour la période 2026 – 2028*
- *Prévisions de 2025 pour les fonds extrabudgétaires*
- *État de la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI)*
- *Rapport du Corps commun d'inspection (CCI) intitulé « Examen de la prise en compte par les entités des Nations Unies des rapports et recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) et des mesures adoptées pour y donner suite »*
- *Rapport du Corps commun d'inspection (CCI) intitulé « Budgétisation dans les organisations du système des Nations Unies »*

Points présentés à titre d'information seulement

18. Le Conseil note que les points suivants sont présentés à titre d'information seulement et sont publiés à ce titre sur le site web du Conseil :

- *Rapport de session du Secrétaire général (236^e session)*
- *Rapport sur la situation financière de l'OACI (janvier à juin 2025)*

— FIN —